

Envoyé en préfecture le 17/08/2021

Reçu en préfecture le 17/08/2021

Affiché le

5 2 0

ID : 059-215905878-20210816-27\_2021-DE

Département  
du Nord

Canton de WORMHOUT

Nombre  
de conseillers en exercice

de présents

de votants

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM

Du 16 Août 2021

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Commune de  
TERDEGHEM

N° 27/2021

10
9
10

N° 27/2021  
Fixation de  
l'indemnité  
de fonction  
du Maire et  
des  
adjoints

L'an deux mil vingt et un, le seize Août à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : Virginie DELESTRE, François PATOU, Marie-Josèphe SANTRAIN, Dorothee MALESYS, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Florence GIBault, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET

Pouvoirs : Laurent CAILLIAU donne pouvoir à Virginie DELESTRE

Secrétaire de séance : Florence VERNIEST

\*\*\*

DELIBERATION N° 27/2021

**FIXATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal ;

Vu l'arrêté portant règlement du budget 2021 de la commune de Terdeghem du Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord, du 22 juillet 2021 ;

Suite à l'élection du Maire et de ses 3 adjoints, le 26 juin 2021,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

**Décide**, par vote 9 voix **POUR**, 0 voix **CONTRE**, 1 **ABSTENTION**, d'accorder au Maire et aux adjoints, les indemnités de fonction autorisées pour une commune de notre catégorie (500 à 999 habitants), avec effet au jour de leur élection du 26 juin 2021, soit :

- 40.30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, au Maire.
- 10.70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à chacun des 3 adjoints.

Envoyé en préfecture le 17/08/2021

Reçu en préfecture le 17/08/2021

Affiché le

ID : 059-215905878-20210816-27\_2021-DE

Acte rendu  
exécutoire  
après dépôt  
en Sous -  
Préfecture  
de  
DUNKERQUE  
le 17 août  
2021 et  
publication  
le 17 août  
2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

LE MAIRE,



Le Maire

V. DELESTRE



Envoyé en préfecture le 17/08/2021

Reçu en préfecture le 17/08/2021

Affiché le

5 2 0

ID : 059-215905878-20210816-27\_2021-DE

## TABLEAU RECAPITULATIF DES IND (annexé à la délibération du 16 août 2021)

ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE  
CANTON : STEENVOORDE  
COMMUNE de TERDEGHEM

### TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

(Article 78 de la loi 2002 -276 du 27 février 2002 - article L 2123-20-1 du CGCT)

POPULATION (totale au dernier recensement) : 546

(art L 2123 23 du CGCT pour les communes) (art L 5211 12 & 14 du CGCT)

#### I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Soit : indemnité du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation = 33790.80 €/ annuel

#### II - INDEMNITES ALLOUEES

##### A. Maire :

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Majoration éventuelle Selon le cas : Canton : 15 % Arrondissement : 20 % Département : 25 %	Total en %
DELESTRE Virginie	40.30 %	0 %	40.30%

##### B. Adjoints au maire avec délégation (article L 2123 24 du CGCT)

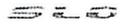
Identité des bénéficiaires	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)		Total en %
1er adjoint : PATOU François	10.70 %	0 %	10.70 %
2 <sup>e</sup> adjoint : GIBAUT Florence	10.70 %	0 %	10.70 %
3 <sup>e</sup> adjoint : MALESYS Dorothée	10.70 %	0 %	10.70 %
<b>TOTAL</b>	<b>32.1 %</b>	<b>0 %</b>	<b>32.1 %</b>

Enveloppe globale utilisée : 72.40 % (indemnité du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation)

Fait à TERDEGHEM, le 16 août 2021

Le Maire,  
  
V. DELESTRE



Envoyé en préfecture le 17/08/2021  
Reçu en préfecture le 17/08/2021  
Affiché le   
ID : 059-215905878-20210816-27\_2021-DE